

DECRET N° 94-393 du 28 Novembre 1994

portant nomination au Ministère
de l'Energie, des Mines et de
l'Hydraulique.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 92-46 du 03 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique ;
- SUR proposition du Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 Novembre 1994,

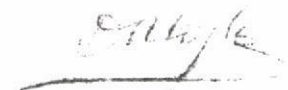
D E C R E T E :

Article 1er..- Les nominations ci-après sont prononcées au Cabinet du Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique :

- Conseiller Technique à l'Energie : Monsieur Toussaint AHOUEBENAGNON
- Conseiller Technique aux Ressources en Eau : Monsieur Bernardin Mahoussi AHOUNOU.

Article 2..- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 28 Novembre 1994
par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO.-

.../...

Le Ministre d'Etat à la Présidence de la République,
chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale
et de la Défense Nationale,

[Signature]

Désiré VIEIRA

Le Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique,

[Signature]
Aurélien HOUSSOU

[Signature]
Paul DOSSOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 IEP-R-DN 4 MEMH 4 NF 4 SCG 4
AUTRES MINISTÈRES 16 DB-DCF-DSDV-DTGP-DI 5 BN-DAN-DIC 3 GCOMB-
DCGT-INSAE 3 BCT-CSM 2 UNB-ENVA-FASJEP 3 INTÉRESSÉS 2 JORB 1.-